

2025_08

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_08

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération : VALIDATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 20 mars 2025.

Vu le procès-verbal du Comité syndical du 20 mars 2025,

Vu l'absence de remarque,

Le Comité syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité.

VALIDE le procès-verbal du Comité syndical du 20 mars 2025,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES

2025_09

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_09

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération :

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU S.M.A.H.
- EXERCICE 2024 -
DRESSE PAR M. GERARD Payeur Départemental**

Le Comité Syndical :

- Après s'être fait présenter le Budget Primitif 2024, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Payeur départemental des Finances Publiques de Carcassonne,
- Après s'être assuré le Payeur départemental ait repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles de la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le Compte de Gestion est conforme au compte administratif 2024 du SMAH.

Le Compte de Gestion 2024 est soumis au vote de l'assemblée.

Le Comité Syndical ouï l'exposé de M. le Président et à l'unanimité des voix :

DECLARE que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le Payeur Départemental, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES

2025_10

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_10

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par le syndicat entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Payeur départemental de l'Aude.

M. le Vice-président du S.M.A.H. de la Haute Vallée de l'Aude soumet au Comité Syndical le point 3 relatif au Compte Administratif 2024.

Le Compte Administratif fait apparaître :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	928 529,59
Recettes de fonctionnement	947 739,67
Résultat de l'exercice 2024	19 210,08 €
Report en section de fonctionnement de l'exercice 2023	867 645,81
Résultat à affecter	886 855,89 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	1 019 568,73
Recettes d'investissement	1 089 955,51
Résultat de l'exercice 2024	70 386,78 €
Report en section d'investissement de l'exercice 2023	- 321 800,21€
Résultat à affecter	- 251 413,43 €

RESULTAT de l'exercice 2024 (Total des sections)	89 596,86 €
--	--------------------

RESULTAT de clôture cumulé 2024 (Résultats à affecter)	635 442,46 €
--	---------------------

Restes à réaliser / Dépenses	422 833
Restes à réaliser / Recettes	759 970
Solde des restes à réaliser	+ 337 137 €
EXCEDENT globalisé 2024	972 579,46 €

Le Compte Administratif 2024 est soumis au vote de l'assemblée.

.../...

.../...

2025_10

Le Président n'ayant pas pris part au vote, et ce conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré,
à l'unanimité des voix,

ADOpte le Compte Administratif 2024 du Budget Principal (M 57),
DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes,
RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute
Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES

2025_11

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_11

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024
AU BUDGET PRIMITIF 2025**

Le Président présente au Comité Syndical les résultats de clôture du S.M.A.H. pour l'exercice 2024 arrêtés comme suit :

Section de Fonctionnement :

Excédent de : + 19 210, 08 €

Section d'Investissement :

Déficit de : - 251 413, 43 €

Restes à réaliser :

Recettes : + 759 970 €

Dépenses : - 422 833 €

Excédent globalisé 2024 : + 972 577, 46 €

Le Président propose donc l'affectation au budget primitif 2025

Le Comité syndical ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des voix,**

CONSTATE l'excédent de fonctionnement d'un montant de **886 853, 89 €**

CONSTATE Le déficit d'investissement d'un montant de **251 413, 43 €**

DECIDE d'affecter le résultat au budget primitif comme proposé soit :

De l'excédent de fonctionnement, soit + **886 853, 89 €**, au compte R002 « excédent antérieur reporté » de la section de fonctionnement,

L'affectation du déficit d'investissement, soit – **251 413, 43 €**, au compte D001 « solde d'investissement reporté ».

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES

2025_12

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,

GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,

DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,

BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_12

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération :

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le Président soumet au Comité Syndical le point n° 5 relatif au Budget Primitif 2025 et indique que ces orientations budgétaires sont conformes à celles évoquées lors de la réunion du débat d'orientations budgétaires du Comité Syndical du 20 mars 2025.

Le Budget Primitif 2025 du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, dédié à ses missions de maîtrise d'ouvrage s'équilibrerait en dépenses et en recettes à **1 563 434 € en section d'investissement** et au regard de la reprise des excédents antérieurs La section de Fonctionnement serait en sur équilibre dont **1 386 200 €** en Dépenses et **1 866 854 €** en Recettes (+ 480 654 €).

Tel que détaillé dans les tableaux ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES 2025	DEPENSES 2024	Evolution en %	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL Eau, électricité, carburant, fournitures, vêtements de travail, locations, entretien et réparations, maintenance, assurances, formation, honoraires, annonces, missions, télécommunications, taxes,,	260 700 €	223 500 €	16.64	
012	CHARGES DE PERSONNEL Rémunération principale, emploi non titulaire, apprentissage, autre personnel extérieur, cotisations sociales, médecine du travail	465 500 €	406 800 €	14.4	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Indemnités élus, cotisation Ircantec, cotisation SMMAR	257 000 €	230 000 €	11.73	
66	CHARGES FINANCIERES Intérêts emprunts, ligne de trésorerie, autres	37 000 €	37 500 €	-1.33	
6811 / 042	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION Dotation aux amortissements	106 000 €	104 000 €	1.92	
023	VIREMENT ENTRE SECTION Echéances emprunts, matériel	260 000 €	533 700 €	-53.15	
	TOTAL	1 386 200	1 535 000	-9.69	

2025_12

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES T.T.C./€
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTÉ	251 413, 43
020	DEPENSES IMPREVUES	0
1641	ECHEANCES EMPRUNTS	221 569
2031	ETUDES	78 000
	Plan de gestion du Lac d'Aude	
2315	Installation générale, agencement et aménagement (Opérations diverses)	183 494
2312	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT ESPACES DE BON FONCTIONNEMENT	108 000
	Sites de Ladern et Castelreng	
45411	PROGRAMME DE TRAVAUX 2024	111 000
4541133	Travaux zone humide Rébounédou Belvis	15 000
4541153	Traitements des atterrissements sur le territoire du SMAH HVA	96 000
45411,20,21	RESTES A REALISER	422 833 €
	Etude restauration hydromorphologique : Sals, Corneilla, Cougoin,	18 555
	Etude Ruissellement / Assainissement zone urbaine Limoux	60 276
	Travaux du Lauquet à Saint- Hilaire,	245 008
	Travaux de la Sals à Rennes Les Bains,	3120
	Agencement et aménagement de terrain : Couffoulens, Roques Argentière	50 874
	Acquisition EBF: Lauquet,à Ladern, Cougoin, Sou,...	45 000
21828	Acquisition véhicule tout-terrain	60 000
2158	Autres installations matériel et outillages techniques	24 000
21838, 21351,2184 8	MOBILIER DE BUREAU ET INFORMATIQUE	10 875
20422/041	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	92 250

2025_12

Le Comité syndical ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des voix,**

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches relatives au Budget Primitif 2025 et à signer tous les documents destinés à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES

2025_13

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

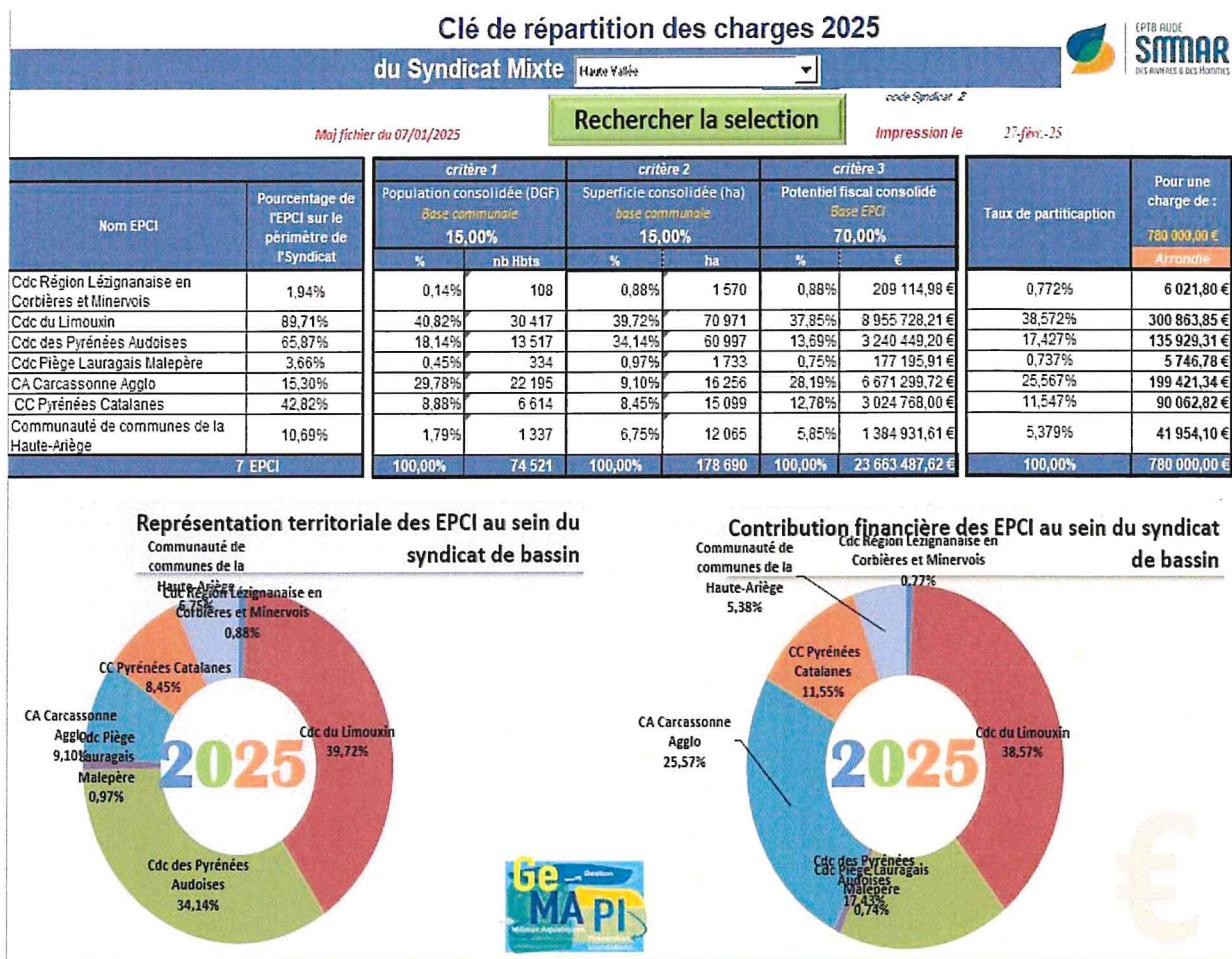
2025_13

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération : PARTICIPATIONS 2025

M. le Président demande au Comité de valider la participation des EPCI pour l'année 2025 telle que détaillée sur le tableau ci-dessous.



Le Comité syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité.

APPROUVE les contributions des EPCI adhérentes au SMAH au titre de l'exercice 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_14

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération :

**APPROBATION DES EMPRUNTS RELATIFS AU PROGRAMME
D'OPÉRATIONS 2025 A REALISER PAR LE S.M.A.H.**

Monsieur le Président expose au Comité qu'il serait nécessaire, au regard des opérations validées par l'assemblée délibérante, de réaliser un emprunt à moyen/ long terme destiné à financer les opérations de travaux prévues en 2025 et correspondant aux financements restant à la charge du S.M.A.H.

Soit un montant global maximum d'emprunt moyen/long terme de 40 000 €.

Il est demandé au Comité de décider de contracter ces emprunts et d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce dossier, notamment les offres de prêt et tout document y afférant auprès de l'établissement bancaire qui après étude, proposera les meilleures conditions.

Monsieur le président demande à l'assemblée de décider d'affecter le montant de ce prêt au paiement des factures liées à l'objet du prêt et s'engager à inscrire chaque année au budget la somme nécessaire à son remboursement.

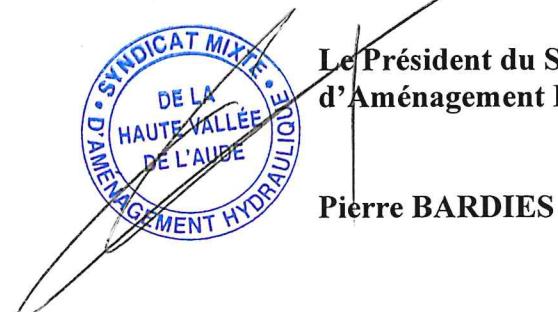
Le Comité syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité.

AUTORISE le Président à signer les documents relatifs à ce dossier, notamment les offres de prêt et tout document y afférant auprès de l'établissement bancaire qui après étude, proposera les meilleures conditions.

DECIDE

d'affecter le montant de ce prêt au paiement des factures liées à l'objet du prêt et s'engager à inscrire chaque année au budget la somme nécessaire à son remboursement.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,**

Pierre BARDIES

2025_15

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_15

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité syndical
du 27 mars 2025**

Objet de la délibération :

CONVENTION DE LIGNE DE TRESORERIE.

M. Le Président informe que la convention de la ligne de crédit en cours avec le Crédit Agricole est arrivée à échéance le 25 mai 2025. Le plafond maximal de la ligne s'élevait à 200 000 euros pour une durée d'un an.

Il précise qu'il ne s'agit pas d'un emprunt qui procure au syndicat des ressources supplémentaires mais d'une simple avance de trésorerie dans l'attente du recouvrement des recettes prévues au budget. Les mouvements de fonds correspondants sont effectués en trésorerie et ne sont donc pas retracés dans le budget syndical, à l'exception du paiement des intérêts et des frais de commission.

Il précise qu'au vu de l'achèvement des travaux en cours, des opérations à engager en 2024 et dans l'attente de l'encaissement des subventions liées à ces opérations, le montant de ligne de trésorerie demandé serait de **200 000 €**.

Le Président demande au Comité de l'autoriser à contracter auprès de l'établissement financier qui présentera la meilleure proposition, à savoir que la marge ainsi que les frais appliqués seront les plus faibles.

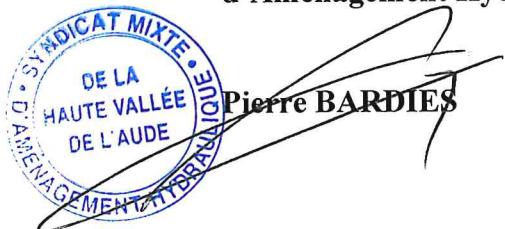
La Collectivité s'engage pendant toute la durée de la ligne de trésorerie, à inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoire à son budget les sommes nécessaires au paiement des intérêts, frais et accessoires.

Le Comité syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité.

AUTORISE le Président à signer le Contrat de Ligne de Trésorerie.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,**



2025_16

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Bureau
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 18h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en première séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 22

Date de convocation du Comité Syndical : vendredi 21 mars 2025

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), AUDIER Christian (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), BOUILLE Alain (Communauté de communes du Limouxin), BUSCAIL Olivier (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND André (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), BENNAVAIL Georges (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités :

Jérôme DEFROIDMONT, Directeur adjoint technique SMMAR,
GALINIE Baptiste, Coordonnateur HVA,
DUBRAY Robin, Technicien de rivière du SMMAR,
BONNET David, Sabrina MOREL Gestionnaires administratifs SMAH HVA

Secrétaire de séance : Jacques GALY.

2025_16

Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude

Comité syndical
du 27 mars 2025

Objet de la délibération :

Objet : RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUDE.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L812-3 et suivants25 et 26-1,

Vu le décret n°85-603 du 10 Juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-643 du 26 Juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la circulaire n° NOR INTB1209800C du 12 octobre 2012 portant application des dispositions du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Considérant la nécessité d'assurer une surveillance médicale des agents du SMAH Haute Vallée de l'Aude.

Il est rappelé que la surveillance médicale des agents est assurée jusqu'à présent par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude (CGD11). La dernière convention étant arrivée à expiration, il convient de renouveler cette convention à compter de l'année 2025.

Le Comité syndical ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité.

ACCEPTE le projet de renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG 11 ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer la nouvelle convention d'adhésion au service de Médecine de prévention du CDG 11, qui s'appliquera à compter de l'année 2025 et sera renouvelable par tacite reconduction

DECIDE d'inscrire au budget 2025 et aux budgets suivants les dépenses correspondantes, fixées pour les collectivités affiliées

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.



Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude,

Pierre BARDIES